

L'AFFAIRE GENEVIÈVE LEGAY

REJOIGNEZ NOUS LE **11 JANVIER**
LYON

FAISONS LE PROCES DES VIOLENCES POLICIERES !

Jeudi 11 janvier aura (enfin) lieu **le procès du commissaire Rabah Souchi**, qui avait **ordonné la charge policière ayant très grièvement blessé Geneviève Legay le 23 mars 2019 à Nice**, lors d'une manifestation de Gilets Jaunes.

Ce procès est **historique**, une occasion dont le mouvement social pourrait se saisir pour faire face à la répression grandissante.

- Pour rendre justice à Geneviève qui quatre ans plus tard a toujours des séquelles de son agression.
- Pour la première fois en **70 ans, un donneur d'ordre sera enfin sur le banc des accusés.**
- Ce procès sera l'occasion **de donner la parole aux victimes de violences policières**, notamment des quartiers populaires, qui elles n'ont que trop rarement accès un procès.

L'AFFAIRE GENEVIÈVE LEGAY EST UN VÉRITABLE SCANDALE D'ÉTAT



SECOURS EMPÊCHÉS

Alors qu'ils tentaient de porter les premiers secours à Geneviève, des street medics ont été empêché-es d'intervenir par le commissaire Souchi et ont été placé-es en garde à vue pendant 10h.

MENSONGE D'ÉTAT

C'est tout l'appareil d'État qui a menti pour couvrir ces violences policières : du procureur de la République de Nice au préfet des Alpes-Maritimes, du maire de Nice au président de la République. Souvenez-vous : Emmanuel Macron avait affirmé que "cette dame n'a pas été en contact avec les forces de l'ordre".

PRESSION ET OBSTRUCTION POLICIÈRES

Comme s'il fallait par tous les moyens éviter que le scandale éclate, et alors qu'elle sortait à peine de son pronostic vital engagé, des policiers ont interrogé Geneviève sur son lit d'hôpital pour qu'elle reconnaisse avoir été poussée par un cameraman. Ils ont fait obstruction à la liberté de la presse empêchant des journalistes d'accéder à Geneviève ; dans le même temps, l'enquête était confiée à la commissaire Hélène Pedoya, qui n'est autre que la compagne de Rabah Souchi, révélant ainsi un conflit d'intérêt majeur qui a donné lieu à une première victoire : le dépaysement de l'affaire à Lyon

UN DÉLIT RÉCOMPENSÉ

Alors que le capitaine de gendarmerie avait décidé de désobéir aux ordres du commissaire Souchi et de ne pas engager ses forces, considérant que les ordres reçus étaient "disproportionnés face à la menace" parce que la "foule [était] calme", le commissaire Souchi avait été décoré par le ministre de l'intérieur Christophe Castaner pour son "engagement exceptionnel dans le cadre des 'gilets jaunes'".

Justice pour Geneviève Legay !

Justice pour toutes les victimes de violences policières !

REJOIGNEZ NOUS LE 11 JANVIER À LYON POUR

- Montrer pourquoi l'affaire Geneviève Legay est un scandale d'État ;
- Faire le procès des violences policières, pour toutes les victimes n'ayant que trop rarement l'accès à un procès ;
- Expliquer nos revendications pour en finir avec les violences policières ;
- Suivre le procès et accueillir Geneviève à sa sortie du tribunal.



Nous faisons appel à votre solidarité pour financer les frais juridiques et organiser un événement militant en soutien à Geneviève le 11 janvier à Lyon : <https://france.attac.org/6688>

Un hébergement solidaire à Lyon sera proposé les nuits du 10 et 11 janvier, rendez-vous sur www.france.attac.org pour toutes les infos pratiques.